

Réf: Dossier 357854

Avis de constitution

SOCIETE « KALOGIS MAÏSA SERVICES »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
AGOUAPI RESIDENTIEL, Lot 256, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/11/2024 , et enregistrés au CEPICI le 05/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KALOGIS MAÏSA SERVICES »

Objet : - Importation, Achat et vente de divers articles (Commerce général),

- Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement ;

- Pour la réalisation de l'objet social, l'emprunt de toutes sommes et, en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN BINGERVILLE
AGOUAPI RESIDENTIEL, Lot 256, Ilot 25

Dirigeant(s) M KALOGA SEYDOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12919 du 11/12/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76662/GTCA/RC/2024 du 11/12/2024

